

Si c'est dangereux pour vous, ça l'est aussi pour l'environnement!

Québec, le mercredi 20 juin 2007 – À l'approche de la période des déménagements du 1^{er} juillet, la société d'État RECYC-QUÉBEC et ses partenaires unissent leurs efforts afin de sensibiliser la population du Québec à l'importance de recourir aux services appropriés de récupération pour se départir écologiquement des restants de peinture et de leurs contenants, des huiles, contenants et filtres usagés, des piles rechargeables, des médicaments, des produits de nettoyage, des vieux pesticides et engrais chimiques de jardin, de tous les autres produits faisant partie de la grande famille des résidus domestiques dangereux (RDD), ainsi que des encombrants superflus.

À cet égard, RECYC-QUÉBEC avec le concours des municipalités du Québec, diffuse un dépliant d'information sur les dangers potentiels que représentent les résidus domestiques dangereux lorsque vient le moment de s'en départir.

Le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux, précise : « *Cette action se veut simple et efficace. Par cette initiative d'information et avec le concours des municipalités, nous voulons rejoindre le plus grand nombre possible de citoyens. Les résidus domestiques dangereux représentent un risque pour l'environnement s'ils sont placés dans les ordures ménagères ou déversés dans le réseau d'égout municipal. Des services de récupération et de traitement de ces résidus sont à la portée de tous et il est important que les citoyens les connaissent.* »

Être bien renseigné pour agir

Les citoyens qui s'interrogent sur les services de récupération des RDD offerts dans leur milieu, doivent d'abord s'informer auprès de leur municipalité puisque la plupart d'entre elles ont mis sur pied différents modes de récupération et de valorisation des résidus domestiques dangereux. C'est le cas par exemple des collectes par unités mobiles ou par apport volontaire ou dans des lieux de dépôts comme les écocentres.

Le site Internet de la *Société de gestion des huiles usagées* (www.SOGHU.com) comporte une liste des points de collecte au Québec pour les huiles usagées, leurs contenants et les filtres usagés. Les magasins *Canadian Tire* récupèrent également les huiles usagées, les contenants d'huiles et les filtres.

Le site Internet de l'organisme Éco-peinture (www.ecopeinture.ca) regroupe, quant à lui, les renseignements permettant non seulement de se départir adéquatement des peintures et des

contenants de peinture vides ou non, mais aussi d'en favoriser le recyclage. Les magasins *RONA*, *Co-op*, *Matériaux à bas prix* et les *Patrick-Morin* offrent des services de récupération pour les résidus de peinture et leurs contenants.

À propos des piles, mieux vaut opter pour celles qui sont rechargeables car, en plus d'être durables, elles offrent l'avantage d'être récupérées à des fins de recyclage par de nombreux marchands de produits électroniques, dont les détaillants *LA SOURCE*, *Zellers* et autres magasins affiliés au Programme de la Société de recyclage des piles rechargeables. Pour connaître les points de dépôt les plus près, consultez le site Internet de la Société de recyclage des piles rechargeables RBRC au www.rbrc.org.

Précisons également que la grande majorité des pharmacies acceptent les médicaments périmés.

Transformer des résidus en ressources

Vêtements, matériel informatique, petits appareils électriques, électroménagers, matériaux de construction, résidus de rénovation et de démolition, branches, feuilles, herbes et autres encombrants sont autant de ressources qui peuvent être valorisées. Au Québec, on dénombre actuellement 90 éco-centres, aussi appelés déchetteries municipales, dont 6 sur le territoire de Montréal qui reçoivent des matières résiduelles en vue de leur réemploi, de leur recyclage et de leur compostage. De plus, il existe au Québec de nombreuses entreprises d'économie sociale, ressourceries ou friperies partout au Québec qui acceptent une grande variété de biens. On peut consulter le Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) au www.reseauressourceries.org.

Enfin, outre les services de récupération offerts par les municipalités, RECYC-QUÉBEC invite la population à consulter le moteur de recherche *l'@bc du recyclage à domicile* qui permet de s'informer sur les services de récupération et de recyclage de matières diverses dans sa municipalité : www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca.

Téléchargez l'aide mémoire et le dépliant (RDD)

[Aide mémoire RDD](#) (pdf)

[Dépliant RDD](#) (pdf)

Source et information :

Suzane Chaloult

RECYC-QUÉBEC

(418) 643-0394, poste 3243

s.chaloult@recyc-quebec.gouv.qc.ca